

La sainteté féminine selon Jean-Paul II

C'est pourquoi l'Eglise rend grâce pour toutes les femmes et pour chacune d'elles : pour les mères, pour les sœurs, pour les épouses; pour les femmes consacrées à Dieu dans la virginité ; pour les femmes dévouées à tant d'êtres humains [...] ; pour les femmes qui veillent sur l'être humain dans la famille, ce signe fondamental de la communauté humaine ; pour les femmes qui exercent une profession, celles sur qui pèse parfois une grande responsabilité sociale, [...] ; telles qu'avec l'homme elles accomplissent le pèlerinage de cette terre, « patrie » temporelle des hommes, parfois transformée en « vallée de larmes » ; telles qu'elles portent, avec l'homme, la responsabilité commune du destin de l'humanité, selon les nécessités quotidiennes et suivant la destinée finale que la famille humaine a en Dieu, au sein de l'ineffable Trinité. L'Eglise rend grâce pour toutes les manifestations du « génie » féminin apparues au cours de l'histoire, dans tous les peuples et dans toutes les nations ; elle rend grâce pour tous les charismes dont l'Esprit Saint a doté les femmes dans l'histoire du Peuple de Dieu, pour toutes les victoires remportées grâce à leur foi, à leur espérance et à leur amour : elle rend grâce pour tous les fruits de la sainteté féminine.

Source : Lettre apostolique *Mulieris Dignitatem*, à l'occasion de l'année mariale, Rome, 15 août 1988